

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY

Procès-verbal d'une séance ordinaire tenue le 9 avril 2018, au 162 chemin des Prés, sous la présidence de monsieur le maire, Daniel Rose, et à laquelle sont présents les conseillers suivants et faisant quorum :

M. Pierre Barrette #1 M. Michel Bilodeau #6
M. Mario Deschâtelets #4 Mme Thérèse Lemay #5
M. Réal Nolet #3

Mme Diane Laverdière #2, absente

Mme Céline Dupras, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Ouverture de la séance à 19h35

2018-04-63 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Nolet, appuyé par monsieur le conseiller Michel Bilodeau et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour en ajoutant le point 31 Appui au projet de Parc intergénérationnel.

Adoptée

2018-04-64 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU 5 MARS 2018

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Bilodeau, appuyé par monsieur le conseil Pierre Barrette et unanimement résolu d'adopter le procès verbal du 5 mars 2018, tel que déposé.

Adoptée

2018-04-65 CAMP DE VACANCES OPASATICA

Considérant que M. Daniel Tétreault offre à un jeune de la municipalité un séjour au camp de vacances Opasatica;

Considérant que la municipalité désire qu'un autre jeune puisse profiter de ce camp;

Il est proposé monsieur le conseiller Mario Deschâtelets, appuyé par monsieur le conseiller Pierre Barrette et unanimement résolu d'offrir un séjour au camp de vacances Opasatica à un jeune de 7 à 13 ans de la municipalité pour une dépense de 420\$.

Adoptée

2018-04-66 PLANS CONSTRUCTION REMISE SUBVENTIONNÉE

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Barrette, appuyé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu de confier la réalisation des plans pour la construction d'une remise de 24 X 32 à l'entreprise CAO Architecture pour une dépense de 400\$.

Adoptée

2018-04-67 PROGRAMME NOUVELLE CONSTRUCTION DE LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY

Il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, appuyé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets et unanimement résolu de verser une somme de 1 000\$ à la Corporation de développement socio-économique de Saint-Marc-de-Figuery afin de soutenir le programme d'accueil des propriétaires de nouvelles constructions sur le territoire de Saint-Marc-de-Figuery.

Adoptée

2018-04-68 RENOUVELLEMENTS ADHÉSIONS : LOISIR ET SPORT ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET RÉSEAU QUÉBÉCOIS VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Nolet, appuyé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets et unanimement résolu de renouveler les adhésions suivantes :

Loisir et sport Abitibi-Témiscamingue : 90\$ plus taxes
Réseau québécois Villes et Villages en santé : 63\$

Adoptée

2018-04-69 AVENANT #3 WSP CANADA

Il est proposé par monsieur Michel Bilodeau, appuyé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu d'autoriser l'avenant #3 de WSP Canada pour terminer la surveillance des travaux d'assainissement des eaux pour un montant 5 285\$ plus les taxes applicables.

Adoptée

2018-04-70 PROGRAMME AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PARRM)

CONSIDÉRANT que la municipalité a prévu à son budget 2018 une somme de 55 000\$ pour des travaux de rechargement granulaire;

CONSIDÉRANT qu'elle devra investir 25% des dépenses de réfection de trois ponceaux majeurs du chemin de la Rivière, représentant une somme d'environ 75 000\$;

CONSIDÉRANT que la rue de la Descente, la rue Sigouin, la rue du Lac et le chemin des Charolais nécessitent un rechargement granulaire afin de préserver l'intégrité du fond du chemin et éviter l'apparition de panse de boeuf;

CONSIDÉRANT que chaque année la municipalité investit des montants importants afin de parvenir à son objectif de réfection de l'ensemble de son réseau routier pour l'année du 100^e anniversaire de celle-ci, soit en 2022 ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Réal Nolet, appuyé par monsieur le conseiller Michel Bilodeau et unanimement résolu de déposer une demande de subvention dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour :

Rue de la Descente 0.2km	6 400 \$
Rue Sigouin 0.7 km	22 400 \$
Rue du Lac 1.2 km	38 400 \$
Chemin des Charolais 1,73 km	55 360 \$

Adoptée

2018-04-71 OCTROI CONTRAT ABAT-POUSSIÈRE 2018

Il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, appuyé par monsieur le conseiller Pierre Barrette et unanimement résolu d'octroyer le contrat pour l'abat-poussière 2018 à l'entreprise Marcel Baril Itée pour un montant total de 18200\$ avant les taxes applicables étant le plus bas soumissionnaire conforme.

Adoptée

**2018-04-72 OCTROI CONTRAT CONVERSION À L'ÉCLAIRAGE
D.E.L. DU GARAGE/CASERNE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets, appuyé par monsieur le conseiller Pierre Barrette et unanimement résolu de confier la conversion à l'éclairage D.E.L. du garage/caserne au plus bas soumissionnaire conforme, l'entreprise Simon Luneau, électricien pour un montant de 1 350\$ plus les taxes applicables.

Adoptée

2018-04-73 NOUVEAUX LUMINAIRES, D.E.L.

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Nolet, appuyé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu d'acquérir 5 nouveaux luminaires complets et un nouveau globe à l'éclairage D.E.L. pour répondre à la demande des citoyens et assurer la sécurité des usagers pour un montant de 3 100\$ plus les taxes applicables.

Rue du Lac 2
Chemin des Haut-Bois 1
Chemin du Bord-de-l'Eau 1
Miellerie de la Grande-Ourse 1
Entrée chemin des Riverains Globe

Adoptée

**2018-04-74 OCTROI DU CONTRAT DE VIDANGE DES FOSSES
SEPTIQUES 2018-2019-2020**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Bilodeau, appuyé par monsieur le conseiller Réal Nolet et unanimement résolu d'octroyer le contrat des vidanges de fosses septiques à l'entreprise Enviroboue pour les années 2018-2019 et 2020 pour un montant de 243.71\$/chaque vidange, incluant les taxes applicables.

Adoptée

2018-04-75 CONTRIBUTION 2018 HLM

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Barrette, appuyé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu de verser la contribution 2018 pour le HLM au montant de 3 180\$.

Adoptée

2018-04-76 PASSAGE DU CYCLO TITOUR CMAC-THYSSEN

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets, appuyé par monsieur le conseiller Michel Bilodeau et unanimement résolu d'autoriser le passage de la balade Cyclo titour au sein de la municipalité, étant entendu que la coordination est assurée par le comité du Cyclo Titour CMAC-Thyssen, en respect des lieux et des règles de sécurité routière.

Adoptée

2018-04-77 FORMATION DES ÉLUS

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Bilodeau, appuyé par monsieur le conseiller Pierre Barrette et unanimement résolu d'autoriser une dépense de 2 750\$ plus les taxes applicables pour une formation sur les rôles et responsabilités des élus pour l'ensemble des membres du conseil

Adoptée

2018-04-78 ACQUISITION DE CHAÎNE POUR NIVELEUSE

Il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, appuyé par monsieur le conseiller Pierre Barrette et unanimement résolu d'autoriser l'acquisition de chaîne pour la niveleuse afin de permettre des travaux hivernaux dans les pentes et courbes des chemins municipaux pour une dépense prévisible de 1700\$ plus les taxes applicables.

Adoptée

2018-04-79 MISE À JOUR ADHÉSION À LA COOPÉRATIVE D'INFORMATIQUE MUNICIPALE (CIM)

ATTENDU QU'À la suite des élections municipales 2017, le délégué autorisé à représenter la municipalité lors de toutes assemblées des membres de la Coopérative d'informatique municipale n'est plus éligible.

ATTENDU QUE la municipalité s'est engagée à remplacer à titre de représentant, la personne qu'il a désignée à ce titre.

Il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, appuyé par monsieur le conseiller Michel Bilodeau et unanimement résolu que monsieur le maire, Daniel Rose, agisse à titre de représentant de la Municipalité dans le cadre de l'exercice des pouvoirs et obligations conférés à titre de membre de ladite Coopérative.

Adoptée

2018-04-80 REPRÉSENTANT MUNICIPAL AU SEIN DE LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Nolet, appuyé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets et unanimement résolu de nommer monsieur le conseiller Michel Bilodeau comme représentant municipal au sein de la Corporation de développement socio-économique de Saint-Marc-de-Figuery.

Adoptée

2018-04-81 LETTRE À LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Bilodeau, appuyé par monsieur le conseiller Pierre Barrette et unanimement résolu de transmettre une lettre à la Corporation de développement socio-économique de Saint-Marc-de-Figuery afin de connaître leurs intentions quant aux recommandations de M. Lefebvre découlant de la vérification administrative de l'organisme.

Adoptée

2018-04-82 REPRÉSENTANT MUNICIPAL AU COMITÉ DU 100^E

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets, appuyé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu de nommer monsieur le conseiller Pierre Barrette comme représentant municipal au sein du comité du 100^e de la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery.

Adoptée

2018-04-83 DEMANDE PROJET ANIMATEUR JEUNESSE AUPRÈS DE MOBILISATION ESPOIR JEUNESSE

Il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, appuyé par monsieur le conseiller Réal Nolet et unanimement résolu de déposer une demande de soutien financier pour un projet d'animateur jeunesse et autoriser madame Jocelyne Bilodeau, agente de développement à signer et déposer la demande

Adoptée

2018-04-84 REGROUPEMENT DES OFFICES MUNICIPAUX D'HABITATION DES MUNICIPALITÉS D'AMOS, DE BARRAUTE, DE LA CORNE, DE LANDRIENNE ET DE SAINT-FÉLIX-DE-DALQUIER.

ATTENDU QUE l'Office municipal d'habitation d'Amos, l'Office municipal d'habitation de Barraute, l'office municipal d'habitation de La Corne, l'office municipal d'habitation de Landrienne et de l'office municipal d'habitation de Saint-Félix-de-Dalquier ont demandé l'autorisation de la ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation de se regrouper;

ATTENDU QUE ces offices ont présenté aux conseils municipaux des villes d'Amos, de Barraute, de La Corne, de Landrienne, de La Motte, de Saint-Félix-de-Dalquier, de St-Marc-de-Figuery et de Rivière-Héva un projet d'entente de regroupement des cinq offices et que les conseils municipaux ont alors manifesté leur accord de principe à la poursuite de cette démarche;

ATTENDU QUE les offices municipaux d'habitation présenteront, conformément à l'article 58.1 de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec* (RLRQ, chapitre S-8), une requête conjointe au lieutenant-gouverneur du Québec pour la délivrance de lettres patentes confirmant leur regroupement selon les termes et conditions d'une entente de regroupement;

ATTENDU QU'après étude du projet de l'entente du regroupement, il y a lieu d'émettre une recommandation favorable à cette fusion;

Il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, appuyé par monsieur le conseiller Pierre Barrette et unanimement résolu sur recommandation du comité exécutif que :

Le conseil recommande favorablement le regroupement de l'Office municipal d'habitation d'Amos, de l'Office municipal d'habitation de Barraute, de l'office municipal d'habitation de La Corne, de l'office municipal d'habitation de Landrienne et de l'office municipal d'habitation de Saint-Félix-de-Dalquier suivant les termes et conditions du projet d'entente de regroupement.

Le conseil nomme monsieur le maire, Daniel Rose, au conseil d'administration provisoire du nouvel Office.

Adoptée

2018-04-85 COLLOQUE MUNICIPAL

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Nolet appuyé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets et unanimement résolu d'autoriser la directrice générale, Céline Dupras a assisté au Colloque municipal Cain Lamarre le 19 avril prochain à Amos.

Adoptée

2018-04-86 DEMANDE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN À LA FABRIQUE DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY POUR LE CENTRE RÉCRÉATIF DOMINIC-BOUTIN

Considérant l'espace limité actuel pour l'implantation du futur centre récréatif Dominic-Boutin;

Considérant que des places de stationnement seront nécessaires afin de répondre aux besoins du futur Centre récréatif Dominic-Boutin;

Considérant que la Fabrique de Saint-Marc-de-Figuery possède des terrains adjacents ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets, appuyé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu de transmettre une lettre à la Fabrique de Saint-Marc-de-Figuery afin de valider leur intérêt à céder une parcelle de terrain pour l'implantation du futur Centre récréatif Dominic-Boutin. La parcelle de terrain nécessaire sera déterminée après l'analyse du réseau d'égouts et des possibilités de branchement.

Adoptée

2018-04-87 ÉQUIPEMENTS EXCÉDENTAIRES DU SERVICES INCENDIES

Il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, appuyé par monsieur le conseiller Michel Bilodeau et unanimement résolu de transférer gracieusement des équipements excédentaires du service incendie de Saint-Marc-de-Figuery aux casernes partenaires de La Corne ou Landrienne.

Adoptée

2018-04-88 PROCESSUS DE DEMANDE POUR L'AGRANDISSEMENT DU PÉRIMÈTRE URBAIN DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Barrette, appuyé par monsieur le conseiller Michel Bilodeau et unanimement résolu d'entamer un processus visant l'agrandissement du périmètre urbain afin de répondre aux besoins de développement futur de la municipalité. Une analyse des besoins des propriétaires de terrains sera effectuée à cette fin.

Adoptée

2018-04-89 APPUI AU PROJET DE PARC INTERGÉNÉRATIONNEL

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets, appuyé par monsieur le conseiller Pierre Barrette et unanimement résolu d'appuyer très favorablement le projet de Parc intergénérationnel du secteur Sigouin.

Adoptée

2018-04-90 ADOPTION DES DÉPENSES

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Bilodeau, appuyé par monsieur le conseiller, Réal Nolet et unanimement résolu d'adopter les dépenses du mois de mars 2018 et celles prévisibles d'avril 2018, en date de la séance du conseil.

Comptes fournisseurs payés en mars 2018 pour un total de 94 236.98 \$

Versement par chèque C1800030 à C1800041

Paielement en ligne sécurisée L1800021 à L1800031

Paielement par transfert électronique P1800043 à P1800059

Consulter la liste complète dans le journal Éveil campagnard d'avril.

Comptes à payer en avril 2018 en date du conseil pour un total de 67 997.09 \$

Salaires payés en mars 2018

D1800045 à D1800086 pour un montant total de 14 615.30 \$

P1800001 pour un montant de 797.90\$

Salaires à payer en avril 2018

D1800080 à 1800104 pour un montant total de 8 132.56\$

Adoptée

2018-04-91 LEVÉE

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Nolet, appuyé par monsieur le conseiller Michel Bilodeau et unanimement résolu que la séance que la séance soit, et est levée.

Adoptée

Daniel Rose, maire

Céline Dupras, directrice générale
et secrétaire-trésorière